

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

JEAN JAURES PEYROLLES

Année scolaire : 2022/2023

Numéro de séance : 04

Date de convocation : 02/02/2023

Présidence de : O. Monard

Quorum : 13

Nombre des présents : 18

Nombre d'absents / excusés : 08

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision

Page

Numéro
d'acte

Pièces jointes

Avis

Vote

Extrait

désignation

N°

Approbation procès- verbal séance du 29 novembre 2022	Vote	Page 03			
Répartition de la Dotation Globale Horaire (DGH) 2023-2024	Vote	Pages 03 & 04	27, 42		
Ouverture d'une classe 4 ^{ème} Sécurité Civile	Vote	Page 04	28		
Date de l'épreuve orale du DNB 2023	Vote	Page 04	29		
Projets : Planétarium, intergénérationnel, aux archives d'Aix, à « l'Hôtel Renaissance » emploi tourisme, « semaine de la presse.	Vote	Page 05	30		
Charte de partenariat CD 13	Vote	Pages 05	31		
Convention avec l'Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) pour information		Page 05	32		
Contrat & conventions	Vote	Page 06	33, 34, 35, 36, 37		
Admission en non-valeur	Vote	Page 06	38		
Don	Vote	Page 06	39		
Décision Budgétaire Modificative (DBM)	Vote	Pages 06 & 07	40		
Modification de la charte informatique / CNIL	Vote	Page 07			
Projets / Financement	Vote	Pages 07 & 08	41		
Questions diverses	Vote	Page 08			

Signatures : **Président**

Olivier Monard

Secrétaire de séance

Rémi Gondran

COPIE JEAN JAURES
LE PRINCIPAL
MONARD
★
15860 PEYROLLES ★

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 27 février 2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom Prénom	P	A	E	Nom Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Olivier MONARD	X						
	Adjoint	Naïma CHAICHE	X						
	Adjointe-Gestionnaire	Magali RUATTA	X						
Élus locaux	CPE	Carole RAFFARD	X						
	Collectivité de rattachement	Béatrice BONFILLON-CHIAVASA			X	Anne-Marie FUCHS	X		
		Arnaud MERCIER			X				
	Commune siège	Olivier FREGEAC	X						
	Personnalité qualifiée	Madeleine ROUZOTTE	X						
Total		8	6	2		1			
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Marie Pierre CHARAVEL	X						
		Christine BOSSY	X						
		Muriel BELLEMERE	X						
		Rémi Gondran	X						
		Laurence BOURGEOIS	X						
		Anne BREMOND			X		Dounia AIMECHE	X	
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Haïcham SAADALLAH			X				
		Sonia GUEDJ			X				
Total		8	5	3		1			
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	Cécile DIAZ	X						
		Géraldine MARTINEZ			X				
		Sabine FLEMATI	X						
		Nathalie MOREAU			X				
		Aude SIGNOLES	X						
		Rachid ABDERRAHMANI			X				
	Élèves	Julia MORGANTI	X						
		Yanis BELLAL	X						
Total		8	5	3					

Ouverture de séance : 17h35

RUBRIQUE I. ADMINISTRATIF

1. Ajout à l'ordre du jour

Monsieur le président propose d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Motion explicative du vote de la DGH
- Projets (aux archives d'Aix, « Hôtel Renaissance », semaine de la presse)
- Modification de la charte informatique / CNIL
- Questions diverses : cailloux sur la piste d'athlétisme, motion concernant la suppression de la technologie en 6^{ème}, point demi-pension (projet de reconstruction)

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2022

Monsieur le président demande si des compléments d'information ou des modifications sont à apporter au dernier procès-verbal.

Il n'y a aucune remarque.

Nombre de votants :	15	Nombre de votes pour :	15
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes contre :	0

Le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2022 est adopté à l'unanimité

Arrivée de Mme Bellemère 17h40

Arrivée de Mme Diaz 17h42

Arrivée de Mme Bourgeois 17h44

RUBRIQUE II. PEDAGOGIQUE

1. Répartition de la Dotation Globale Horaire (DGH) 2023-2024

Monsieur le chef d'établissement effectue la présentation de la DGH, la répartition proposée est détaillée, mention est faite de la réduction des heures postes par enseignants. Monsieur le principal présente un schéma global des quatre années passées au collège, avec les différentes colorations, les choix des possibles et leur suivi jusqu'en classe de troisième.

Présentation est faite des résultats nationaux en classe de sixième et aboutit au constat du ministère qu'il faut effectuer un effort sur le cycle 3 afin de renforcer les bases de Mathématiques et de Français. Pour cela, une heure supplémentaire est accordée en Mathématiques ou Français en classe de sixième, pour tous les élèves, afin de consolider ou approfondir les bases dans ses disciplines en fonction du niveau de chacun. Pour rester à l'horaire de vingt-six heures par semaine, sans alourdir l'emploi du temps élève, le ministère demande la suppression d'une heure de technologie.

Cette modification est à mettre en place dès la rentrée 2023-2024, soit dès la rentrée prochaine.

Monsieur le chef d'établissement présente le dispositif prévu pour la rentrée : une heure de consolidation/approfondissement sera assurée par trois enseignants et permettra de constituer trois groupes distincts selon les besoins et les matières. Les enseignants de français, mathématiques et

technologie interviendront sur ce dispositif en consolidation/approfondissement Mathématiques et Français.

Pour montrer la répartition des services commentaires et explications sont données de la distribution par matière des heures de la DGH. Monsieur le chef d'établissement détaille chaque service pour chaque discipline.

Les estimations de la DSDEN pour le niveau 6^{ème} à la rentrée prochaine sont de 148 élèves soit 5 classes, alors qu'il y a 192 élèves de CM2 dans les écoles de secteurs. Dans le cas d'une mise en place d'une 6^{ème} classe de 6^{ème} en juin les heures de HSA seraient utilisées.

Question d'une représentante des enseignants est posée concernant l'intervention des professeurs des écoles dans le cadre de ce dispositif de consolidation ou approfondissement comme prévue par le ministère. Le chef d'établissement explique que cela sera difficile et peu probable pour la rentrée 2023-2024.

Nombre de votants :	18	Nombre de votes pour :	13
Nombre d'abstention :	05	Nombre de votes contre :	0

La répartition de la DGH 2023-2024 est adoptée à la majorité

1 bis. Motion pour information

Après le vote, lecture est faite d'une motion explicative jointe à propos de la suppression d'une heure de technologie en classe de sixième. Une représentante des professeurs lit le texte de cette motion. Explication est donnée par la représentante pour signifier que ce n'est pas la répartition de la DGH proposée par monsieur le chef d'établissement qui est problématique, mais la dotation horaire qui est insuffisante.

2. Ouverture d'une classe 4^{ème} Sécurité Civile

Monsieur le principal présente un projet de classe " sécurité civile" en quatrième pour la rentrée 2023-2024. Classe à laquelle sera assurée une formation aux " gestes qui sauvent".

Question est posée par un représentant des parents pour savoir si ce sera une option à part entière.

M le chef d'établissement répond par l'affirmative.

Cette classe aura une demi-journée de formation spécifique à son intitulé par semaine.

Nombre de votants :	18	Nombre de votes pour :	18
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes contre :	0

L'ouverture d'une classe de 4^{ème} Sécurité Civile est adoptée à l'unanimité

3. Date de l'épreuve orale du DNB 2023

La date du mercredi 31 mai 2023 au matin est proposée pour faire passer l'épreuve orale du DNB 2023 à tous les élèves de troisième. Cette matinée sera donc banalisée pour les autres niveaux.

Nombre de votants :	18	Nombre de votes pour :	18
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes contre :	0

La date de l'épreuve orale du DNB 2023 est approuvée à l'unanimité

4. Projets

Monsieur le président présente différents projets aux membres du conseil d'administration.

- Projet planétarium. Intervention pour les classes de cinquièmes et la quatrième LCE.
- Projet intergénérationnel.
- Convention cristallographie dont le projet pédagogique est présenté par une représentante des professeurs.
- Projet mémoire historique : "La fabrique de l'histoire".
- Projet hôtellerie-tourisme. Journée de présentation à l'hôtel Renaissance à Aix-en-Provence. Douze élèves sont concernés par ce projet : onze de troisième et un de quatrième.

Projet Semaine de la presse. Il concerne deux classes de troisième.

Nombre de votants :	18	Nombre de votes pour :	18
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes contre :	0

Les projets proposés sont adoptés à l'unanimité

RUBRIQUE III. FINANCIER

1. Charte de partenariat informatique CD 13

A la rentrée prochaine, les élèves de 6^{ème} bénéficieront d'un micro-ordinateur au lieu de la tablette numérique.

Nombre de votants :	18	Nombre de votes pour :	18
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes contre :	0

La charte de partenariat informatique avec le CD13 est approuvée à l'unanimité

2. Convention avec l'Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Une convention est passée avec l'ONACVG dans le cadre du prêt de panneaux d'exposition.

Nombre de votants :	18	Nombre de votes pour :	18
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes contre :	0

La convention avec l'ONACVG est approuvée à l'unanimité

3. Contrats et conventions

Vote pour avenant au contrat de maintenance de l'entretien du portail, en cours. Présentation rapide du contrat et de l'augmentation de celui-ci à 604,12 euros par an

Nombre de votants :	18	Nombre de votes pour :	18
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes contre :	0

L'avenant au contrat de maintenance est approuvé à l'unanimité

Convention journalisme, avec une intervention lors de la semaine de la presse et pour un coût de 150 euros.

Nombre de votants :	18	Nombre de votes pour :	18
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes contre :	0

La convention est adoptée à l'unanimité

4. Admission en non-valeur

Madame Ruatta présente le principe d'une admission en non-valeur, et plus particulièrement concernant une créance d'un montant de 99.00 € non réglée malgré plusieurs relances par une personne ayant quitté l'établissement au titre du trimestre 3 de l'année scolaire 2020-2021.

Un huissier a signifié l'irrecouvrabilité de cette créance.

Le montant sera réglé sur les fonds propres de l'établissement, déjà inscrits au budget initial.

Nombre de votants :	18	Nombre de votes pour :	18
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes contre :	0

L'admission en non-valeur est approuvée à l'unanimité

5. Don

Dans le cadre d'un projet pédagogique favorisant le lien entre nos élèves et une maison de retraite espagnole, l'association Toujours Plus Haut met à disposition de l'établissement la somme de 150.00€. L'établissement s'engage à fournir les justificatifs adéquats à l'association.

Nombre de votants :	18	Nombre de votes pour :	18
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes contre :	0

Le don est approuvé à l'unanimité

6. Décision Budgétaire Modificative (DBM)

Madame Ruatta présente les décisions budgétaires modificatives, pour un montant total de 848.79 €.

Le projet Zéro Déchets bénéficie d'une subvention spécifique accordée par l'État, pour un total de 600.00 €.

L'établissement a signé une convention avec la Marine, en faveur de la classe Défense. Dans ce cadre, une subvention de 400.00 € annuels est accordée. Ces crédits, inscrits au budget 2022 n'ont pu être consommés, le montant de l'achat associé étant plus élevé. L'ordonnateur procède donc à une reprogrammation sur l'année 2023. En outre, une subvention spécifique a été accordée en complément, pour un montant de 240.00 €.

Suite à l'attribution non prévue de fonds sociaux en fin d'année, une diminution des ouvertures 2023 est opérée pour un montant de 323.16 €.

Enfin, 68.05 € sont retirés des reliquats de crédits d'équipement.

Pour terminer, Madame Ruatta présente une subvention spécifique d'un montant de 1 050.00 € attribuée au titre de remboursements de frais de transport. Elle précise qu'il s'agit d'actions éducatives prises entièrement en charge par le CD13 et réalisées à l'automne 2022. L'établissement a fait l'avance sur ses fonds propres. Ces crédits, déjà inscrits au budget 2023, seront consommés pour financer les sorties 2023 dont le remboursement n'interviendra qu'en 2024.

7. Modification de la charte informatique / CNIL

La charte informatique est modifiée avec l'ajout d'un paragraphe 4.6 : Outil de supervision

« L'Établissement est équipé d'un outil de supervision et de prise en main à distance des postes fixes pédagogiques.

Il permet le contrôle d'ordinateur et la gestion de classe par les professeurs ayant plusieurs postes à destination des élèves dans leur salle (CDI, salles de technologie, salle informatique).

Il permet aussi des opérations de maintenance, dépannage à distance par l'administrateur du parc (ATI). »

Nombre de votants :	18	Nombre de votes pour :	18
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes contre :	0

La modification de la charte informatique est approuvée à l'unanimité

8. Projets pédagogiques - financement

Le programme des actions pédagogiques et leurs financements sont présentés en conseil d'administration au mois de juin, au titre de l'année scolaire suivante.

Cependant, l'arrivée de nouveaux enseignants ou l'implication particulière dans certains sujets peuvent amener l'établissement à compléter cette ventilation, sous réserve de crédits disponibles.

Madame Ruatta présente la ventilation des crédits affectés à la réalisation de nouveaux projets pédagogiques.

Le projet La Fabrique de l'Histoire, relatif au travail de mémoire, sera financé par des crédits de fonctionnement affectés aux actions pédagogiques, pour un montant de 810.00 € correspondant à du transport de personnes. Madame Ruatta précise qu'une demande de subvention spécifique est en cours. Cependant, en cas de refus, l'établissement doit être en mesure d'assurer le règlement du projet.

Le projet Planetarium, ayant pour objet la présentation du ciel, pour un montant de 544.20 €, est financé par le Pass Culture.

Le projet intergénérationnel, portant sur la création d'un lien entre nos élèves et les résidents d'une maison de retraite en Espagne, bénéficie d'un don de l'association Toujours Plus Haut, pour un montant de 150.00 €. Le projet Zéro Déchets est imputé sur une subvention État spécifique, pour un montant de 600.00 €.

L'intervention d'une journaliste dans le cadre de la semaine de la Presse est affectée aux reliquats des crédits du programme 141 pour un montant de 140.00 €.

RUBRIQUE IV. QUESTIONS DIVERSES

Question est faite par une représentante des professeurs pour demander l'enlèvement du gravier en bordure de la piste d'athlétisme, avec explication des contraintes de nettoyage sans quoi cette piste, au demeurant en très bon état, est inutilisable, et nécessite des heures de nettoyage.

Motion des professeurs concernant la suppression d'une heure de technologie en classe de sixième. Elle est lue par une représentante des professeurs.

Nombre de votants :	18	Nombre de votes pour :	15
Nombre d'abstention :	03	Nombre de votes contre :	0

La motion est approuvée à la majorité

Concernant le projet de reconstruction de la demi-pension, l'idée a été soumise de construire sur l'existant. Au niveau des salles de techno ? Les avantages de cette idée sont des délais pour obtenir l'autorisation de construction restreints et au niveau financier, un coût moindre.

La séance se clôture à 19h